



**Ville de
Montry**
Municipalité
Provinciale
Département de
Nouveau-Brunswick
Administration
de la Ville



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

**Jeudi 08 mars 2018
à 20 heures 00**

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- 1) Approbation de la modification du P.L.U. (plan local d'urbanisme)
- 2) Acquisition de la parcelle A 1506 (la parcelle A 636 étant devenue A 1505 et A 1506)
- 3) Délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat du Grand Morin pour les travaux de renforcement des berges
- 4) Engagement zéro phytosanitaire dans le cadre de l'inscription au trophée « ZERO PHYT'Eau »
- 5) Election des membres de la commission MAPA (marché à procédure adaptée)
- 6) Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide
- 7) Fusion des commissions Vie Associative et Culture et Fêtes
- 8) Débat d'Orientation Budgétaire du budget Ville et du budget Assainissement

Questions diverses

Fait à Montry, le 28 février 2018

Le Maire,


Françoise SCHMIT



Ville de
Montry
Ingénieur
Ponçage
Département de
santé et
Ambassadeurs
de la Ville



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 08 mars 2018 à 20 H 30

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- 1) Approbation de la modification du P.L.U. (plan local d'urbanisme)
- 2) Acquisition de la parcelle A 1506 (la parcelle A 636 étant devenue A 1505 et A 1506)
- 3) Délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat du Grand Morin pour les travaux de renforcement des berges
- 4) Engagement zéro phytosanitaire dans le cadre de l'inscription au trophée « ZERO PHYT'Eau »
- 5) Election des membres de la commission MAPA (marché à procédure adaptée)
- 6) Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide
- 7) Fusion des commissions Vie Associative et Culture et Fêtes
- 8) Débat d'Orientation Budgétaire du budget Ville et du budget Assainissement

Questions diverses

Fait à Montry, le 28 février 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT

POUVOIR

Je soussigné(e),..... donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 08/03/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le.....
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer



Ville de
Montry
Municipalité
francophone
Département de
l'Est et du Centre
Administration
du Montérégie



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 29 mars 2018 à 20 H 30

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- 1) Vote des taux des taxes directes locales
- 2) Approbation du compte de gestion 2017 et du compte administratif 2017 du budget Ville
- 3) Affectation du résultat 2017 du budget Ville
- 4) Vote du Budget Primitif 2018 : Ville
- 5) Approbation du compte de gestion 2017 et du compte administratif 2017 du budget Eau
- 6) Affectation du résultat 2017 du budget Eau
- 7) Vote du Budget Primitif 2018 : Eau
- 8) Approbation du compte de gestion 2017 et du compte administratif 2017 du budget Assainissement
- 9) Affectation du résultat 2017 du budget Assainissement
- 10) Vote du Budget Primitif 2018 : Assainissement
- 11) Election de la commission C.A.O. (commission d'appels d'offres)
- 12) Désignation des représentants à la C.A.O. ad'hoc pour le groupement de commandes : restauration collective

Fait à Montry, le 21 mars 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT



POUVOIR

Je soussigné(e), donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 29/03/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion
serait reportée pour une cause quelconque



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

Vendredi 04 mai 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 29/03/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Acquisition des parcelles B 1612 et B 174
- 2) Acquisition de la parcelle B 212
- 3) Attribution des subventions aux associations année 2018 et d'une subvention exceptionnelle
- 4) Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité
- 5) Création d'emplois non permanents (contractuels) pour accroissement temporaire d'activité
- 6) Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 7) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 8) Renouvellement de la Convention relative à la mise à disposition d'un abri-voyageurs (RD934) entre la commune et le Département
- 9) Convention d'implantation d'armoires et/ou de shelters PM 811A – 812A – 812B pour la fibre optique
- 10) Autorisation de signature d'un avenant à la convention initiale de télétransmission ACTES pour tous les actes de commande publique
- 11) Renouvellement de la convention du Groupe SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) « Fourrière animale »
- 12) Désignation des représentants à la CAO ad'hoc pour le groupement de commandes Restauration collective – Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
- 13) Révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montry
- 14) Retrait de la Communauté de Communes du Pays Créçois

Fait à Montry, le 25/04/2018



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeu- di 17 mai 2018 à 20 H 30

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 29/03/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Acquisition des parcelles B 1612 et B 174
- 2) Acquisition de la parcelle B 212
- 3) Attribution des subventions aux associations année 2018 et d'une subvention exceptionnelle
- 4) Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité
- 5) Création d'emplois non permanents (contractuels) pour accroissement temporaire d'activité
- 6) Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 7) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 8) Renouvellement de la Convention relative à la mise à disposition d'un abri-voyageurs (RD934) entre la commune et le Département
- 9) Convention d'implantation d'armoires et/ou de shelters PM 811A – 812A – 812B pour la fibre optique
- 10) Autorisation de signature d'un avenant à la convention initiale de télétransmission ACTES pour tous les actes de commande publique
- 11) Renouvellement de la convention du Groupe SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) « Fourrière animale »
- 12) Désignation des représentants à la CAO ad'hoc pour le groupement de commandes Restauration collective – Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
- 13) Révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montry
- 14) Retrait de la Communauté de Communes du Pays Créçois

Fait à Montry, le 09 mai 2018


Françoise SCHMIT

POUVOIR *

Je soussigné(e), _____ donne pouvoir à _____
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 17/05/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.
Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion
serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le _____
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer



**Ville de
Montry**
Municipalité
Provinciale
Département de
Saguenay et Lac
Saint-Jean
Arrondissement
de Moncton



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

**Jeudi 31 mai 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 17/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Acquisition des parcelles B 1612 et B 174
- 2) Acquisition de la parcelle A 1508
- 3) Acquisition de la parcelle A 1512
- 4) Acquisition de la parcelle A 1514
- 5) Acquisition de la parcelle A 1510
- 6) Acquisition de la parcelle A 1516
- 7) Fixation du nombre de représentants du personnel au comité technique et décision du maintien de la parité et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité
- 8) Fixation du nombre de représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et décision du maintien du paritarisme numérique et du recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Tirage au sort des listes de jurés d'assises

Fait à Montry, le 24/05/2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT





Ville de
Montry
Municipalité
Française
Département de
Nouveau-Brunswick
Service des affaires
municipales



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

**Jeudi 05 Juillet 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 31/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Instauration d'un droit de préemption simple au profit de la commune.
- 2) Acquisition des parcelles privées rue Etienne Marcel (B 315, 316, 307, 304, 305, 250, 246, 258, 1023, 225, 226, 242, 230, 238, 237, 233, 234, 1255, 1252, 167) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 3) Acquisition des parcelles privées rue Colbert (B 282, 281, 286, 276, 273, 287, 272, 290, 268, 291, 294, 264, 295, 263, 298, 253, 299) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 4) Acquisition des parcelles privées rue Turgot (B 182, 1614, 1613, 173, 1255, 2011, 221, 218, 208, 203, 202, 197, 192, 191, 186, 183, 1051) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 5) Instauration d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) « Les Vergers du Lochy ».
- 6) Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 7) Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- 8) Astreintes des agents des Services Techniques.
- 9) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2018/2019.
- 10) Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- 11) Demande de subvention : fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Appel à projet « sécurisation des établissements scolaires ».
- 12) Présentation des rapports annuels 2017 sur l'Eau Potable et sur l'Assainissement.

Décision du Maire : Réfection de la couche de roulement : rue Paul Doumer, rue du Moutier et Avenue de la République par la Société WIAME VRD.

Informations diverses

Fait à Montry, le 28/06/2018
Pour Le Maire empêché,




CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Judi 05 Juillet 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 31/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Instauration d'un droit de préemption simple au profit de la commune.
- 2) Acquisition des parcelles privées rue Etienne Marcel (B 315, 316, 307, 304, 305, 250, 246, 258, 1023, 225, 226, 242, 230, 238, 237, 233, 234, 1255, 1252, 167) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 3) Acquisition des parcelles privées rue Colbert (B 282, 281, 286, 276, 273, 287, 272, 290, 268, 291, 294, 264, 295, 263, 298, 253, 299) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 4) Acquisition des parcelles privées rue Turgot (B 182, 1614, 1613, 173, 1255, 2011, 221, 218, 208, 203, 202, 197, 192, 191, 186, 183, 1051) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 5) Instauration d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) « Les Vergers du Lochy ».
- 6) Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 7) Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- 8) Astreintes des agents des Services Techniques.
- 9) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2018/2019.
- 10) Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- 11) Demande de subvention : fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Appel à projet « sécurisation des établissements scolaires ».
- 12) Présentation des rapports annuels 2017 sur l'Eau Potable et sur l'Assainissement.

Décision du Maire : Réfection de la couche de roulement : rue Paul Doumer, rue du Moutier et Avenue de la République par la Société WIAME VRD.

Informations diverses.

Fait à Montry, le 28 Juin 2018
Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint au Maire,
Eric MAILLARD

POUVOIR *

Je soussigné(e), donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 05/07/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le.....
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer



Ville de
Montigny
Municipalité
Française
Département de
Saguenay-Matane
Administration
de Ville



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

Judi 12 Juillet 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 31/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Instauration d'un droit de préemption simple au profit de la commune.
- 2) Acquisition des parcelles privées rue Etienne Marcel (B 315, 316, 307, 304, 305, 250, 246, 258, 1023, 225, 226, 242, 230, 238, 237, 233, 234, 1255, 1252, 167) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 3) Acquisition des parcelles privées rue Colbert (B 282, 281, 286, 276, 273, 287, 272, 290, 268, 291, 294, 264, 295, 263, 298, 253, 299) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 4) Acquisition des parcelles privées rue Turgot (B 182, 1614, 1613, 173, 1255, 2011, 221, 218, 208, 203, 202, 197, 192, 191, 186, 183, 1051) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 5) Instauration d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) « Les Vergers du Lochy ».
- 6) Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 7) Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- 8) Astreintes des agents des Services Techniques.
- 9) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2018/2019.
- 10) Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- 11) Demande de subvention : fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Appel à projet « sécurisation des établissements scolaires ».
- 12) Présentation des rapports annuels 2017 sur l'Eau Potable et sur l'Assainissement.

Décision du Maire : Réfection de la couche de roulement : rue Paul Doumer, rue du Moutier et Avenue de la République par la Société WIAME VRD.

Informations diverses

Fait à Montigny le 06/07/2018
Le Maire,





CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Judi 12 Juillet 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 31/05/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Instauration d'un droit de préemption simple au profit de la commune.
- 2) Acquisition des parcelles privées rue Etienne Marcel (B 315, 316, 307, 304, 305, 250, 246, 258, 1023, 225, 226, 242, 230, 238, 237, 233, 234, 1255, 1252, 167) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 3) Acquisition des parcelles privées rue Colbert (B 282, 281, 286, 276, 273, 287, 272, 290, 268, 291, 294, 264, 295, 263, 298, 253, 299) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 4) Acquisition des parcelles privées rue Turgot (B 182, 1614, 1613, 173, 1255, 2011, 221, 218, 208, 203, 202, 197, 192, 191, 186, 183, 1051) pour classement dans le domaine public et affectation à la circulation publique.
- 5) Instauration d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) « Les Vergers du Lochy ».
- 6) Création d'un emploi permanent d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.
- 7) Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité.
- 8) Astreintes des agents des Services Techniques.
- 9) Tarifs de l'Ecole Municipale des Sports pour l'année 2018/2019.
- 10) Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires à compter de l'année scolaire 2018/2019.
- 11) Demande de subvention : fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Appel à projet « sécurisation des établissements scolaires ».
- 12) Présentation des rapports annuels 2017 sur l'Eau Potable et sur l'Assainissement.

Décision du Maire : Réfection de la couche de roulement : rue Paul Doumer, rue du Moutier et Avenue de la République par la Société WIAME VRD.

Informations diverses.

Fait à Montry, le 06 juillet 2018
Le Maire,

Françoise SCHMIT



POUVOIR *

Je soussigné(e), donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 12/07/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le.....
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer



Ville de
Montry
Municipalité
Française
Département de
Saguenay-Lac
Saint-Jean
Arrondissement
de Moncton



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la commune se réunira le :

Jeudi 4 octobre 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 12/07/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Transfert du Budget Assainissement vers le Budget Ville
- 2) Règlement des cimetières communaux
- 3) Règlement du service Assainissement Collectif
- 4) Demande de subventions à l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) et au Conseil Départemental
- 5) Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal
- 6) Création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation
- 7) Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 8) Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps
- 9) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « A votre portée »
- 10) Instauration d'un droit de préemption urbain simple applicable aux espaces dans les périmètres définis par un plan de prévention des risques technologiques en application de l'article L 515-16 du code de l'environnement
- 11) Cession de la parcelle cadastrée section A numéro n° 1188
- 12) Encadrement de la location meublée touristique sur la commune de Montry
- 13) Déclaration préalable à l'édification des clôtures
- 14) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable



Fait à Montry, le 27 septembre 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 4 octobre 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 12/07/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Transfert du Budget Assainissement vers le Budget Ville
- 2) Règlement des cimetières communaux
- 3) Règlement du service Assainissement Collectif
- 4) Demande de subventions à l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) et au Conseil Départemental
- 5) Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal
- 6) Création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation
- 7) Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 8) Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps
- 9) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « A votre portée »
- 10) Instauration d'un droit de préemption urbain simple applicable aux espaces dans les périmètres définis par un plan de prévention des risques technologiques en application de l'article L. 515-16 du code de l'environnement
- 11) Cession de la parcelle cadastrée section A numéro n° 1188
- 12) Encadrement de la location meublée touristique sur la commune de Montry
- 13) Déclaration préalable à l'édification des clôtures
- 14) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable



Fait à Montry, le 27 septembre 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT

POUVOIR *

Je soussigné(e), donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 04/10/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le.....
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer

* article L2121-20 : Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame,

En date du 04 octobre 2018, le quorum n'ayant pas été atteint, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 11 octobre 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 12/07/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Transfert du Budget Assainissement vers le Budget Ville
- 2) Règlement des cimetières communaux
- 3) Règlement du service Assainissement Collectif
- 4) Demande de subventions à l'AESN (Agence de l'Eau Seine-Normandie) et au Conseil Départemental
- 5) Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise principal
- 6) Création d'un emploi permanent d'adjoint territorial d'animation
- 7) Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 8) Modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps
- 9) Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « A votre portée »
- 10) Instauration d'un droit de préemption urbain simple applicable aux espaces dans les périmètres définis par un plan de prévention des risques technologiques en application de l'article L. 515-16 du code de l'environnement
- 11) Cession de la parcelle cadastrée section A numéro n° 1188
- 12) Encadrement de la location meublée touristique sur la commune de Montry
- 13) Déclaration préalable à l'édification des clôtures
- 14) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Fait à Montry, le 05 octobre 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIT



POUVOIR *

Je soussigné(e), donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 11/10/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer



Ville de
Montigny
Municipalité
Française
Département de
Seine-et-Marne
Arrondissement
de Meaux



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Mardi 27 novembre 2018
à 20 heures 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 11/10/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Création d'emplois permanents d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 2) Création d'emploi permanent de technicien
- 3) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 4) Réalisation du diagnostic des bâtiments publics en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement
- 5) Décision modificative N° 1 au budget 2018
- 6) Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2019 pour les dépenses d'investissement du budget ville et du budget assainissement
- 7) Délégation de fonctions de Monsieur José GUERREIRO, cinquième Adjoint au Maire

Décision du Maire : Diagnostic HAP-amiante et étude géotechnique (EXIM et ICSEO) préalable aux travaux d'assainissement rue des Champs forts à Montigny.

Fait à Montigny, le 21 novembre 2018

Le Maire,





Ville de
Montry
Municipalité
Française
Département de
Seine-et-Marne
Services
de l'Urbanisme



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 27 novembre 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 11/10/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Création d'emplois permanents d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 2) Création d'emploi permanent de technicien
- 3) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 4) Réalisation du diagnostic des bâtiments publics en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement
- 5) Décision modificative N° 1 au budget 2018
- 6) Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2019 pour les dépenses d'investissement du budget ville et du budget assainissement
- 7) Délégation de fonctions de Monsieur José GUERREIRO, cinquième Adjoint au Maire

Décision du Maire : Diagnostic HAP-amiante et étude géotechnique (EXIM et ICSEO) préalable aux travaux d'assainissement rue des Champs forts à Montry.

Fait à Montry, le 21 novembre 2018
Le Maire,

Françoise SCHMIT

POUVOIR *

Je soussigné(e), _____ donne pouvoir à _____

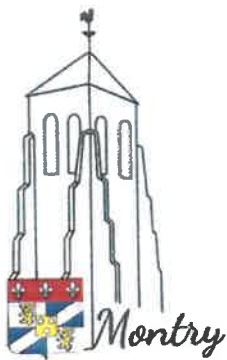
- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 27/11/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le _____
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer

* article L2121-20 : Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir. Le pouvoir est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exécution des Art. L 2121-10, L 2121-11, L 2121-12, L 2122-8 et L 2122-14
du Code Général des Collectivités Territoriales

Mercredi 5 décembre 2018

à 20 heures 30

Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

PV du conseil municipal du 11/10/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Création d'emplois permanents d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 2) Création d'emploi permanent de technicien
- 3) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 4) Réalisation du diagnostic des bâtiments publics en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement
- 5) Décision modificative N° 1 au budget 2018
- 6) Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2019 pour les dépenses d'investissement du budget ville et du budget assainissement
- 7) Délégation de fonctions de Monsieur José GUERREIRO, cinquième Adjoint au Maire

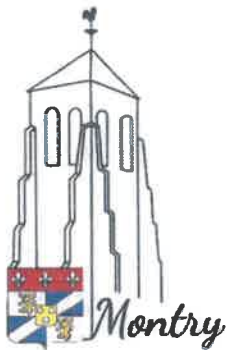
Décision du Maire : Diagnostic HAP-amiante et étude géotechnique (EXIM et ICSEO) préalable aux travaux d'assainissement rue des Champs forts à Montry.

Fait à Montry, le 28 novembre 2018

Le Maire,

Françoise SCHMIDT





CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

En date du 27 novembre 2018, le quorum n'ayant pas été atteint, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mercredi 5 décembre 2018 à 20 H 30
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR : PV du conseil municipal du 11/10/2018 soumis à l'approbation.

Délibérations :

- 1) Création d'emplois permanents d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 2) Création d'emploi permanent de technicien
- 3) Approbation de la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine et Marne
- 4) Réalisation du diagnostic des bâtiments publics en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement
- 5) Décision modificative N° 1 au budget 2018
- 6) Autorisation de mandatement avant l'adoption du budget 2019 pour les dépenses d'investissement du budget ville et du budget assainissement
- 7) Délégation de fonctions de Monsieur José GUERREIRO, cinquième Adjoint au Maire

Décision du Maire : Diagnostic HAP-amiante et étude géotechnique (EXIM et ICSEO) préalable aux travaux d'assainissement rue des Champs forts à Montry.

Fait à Montry, le 28 novembre 2018
Le Maire,

Françoise SCHMIT



POUVOIR *

Je soussigné(e), donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal ordinaire, convoqué pour le 5/12/2018
- de prendre part à toutes les délibérations,
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Montry, le.....
Signature

Porter à la main « bon pour pouvoir » et signer